

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — " 6 " 11 " 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
11 h 16 ^m matin.	4 h 40 ^m matin.	6 h 45 ^m matin.	7 h 17 ^m matin.	7 h 45 ^m matin.	9 h 16 ^m matin.	11 h 42 ^m matin.	9 h 52 ^m matin.	12 h 51 ^m matin.
5 h » soir.	1 » 00 » soir.	2 » 41 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h 20 ^m soir.	8 h » »	5 » 52 ^m soir.	4 » 39 ^m »
10 h 21 »	5 » 45 » »	7 » 39 » »	9 » 22 » »	9 » 41 » »	— » — »	— » — »	11 » 7 » »	2 » 48 ^m soir.

Train de marchandises facultatif : (Départ de Cahors — 5 h. «^m matin. Arrivé à Cahors — 8 h. 56^m soir.)

Train de foire. (Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.)

Cahors, 11 Octobre.

Le conseil des ministres s'est occupé de la question de l'amnistie plénière, puisque cette question, on ne saurait le nier, existe et agite l'opinion. Il a décidé qu'il resterait fidèle à ses déclarations antérieures et aux votes des deux Chambres, et qu'il combattrait demain, comme il l'a fait hier, toutes les propositions qui tendraient à changer une mesure de clémence en un acte de faiblesse.

Nous n'attendions pas moins dit le *Journal des Débats*, du cabinet présidé par M. Waddington. Il a voulu répondre sans retard aux manifestations oratoires et aux articles de journaux que son silence aurait paru encourager. Le gouvernement ne consiste pas seulement dans la gestion plus ou moins habile des intérêts matériels d'un pays ; gouverner, c'est avoir charge d'âmes, et un ministre est coupable lorsqu'il n'avert pas et n'éclaire pas les esprits au moment même où ils s'engagent dans une voie qu'il désapprouve.

Il importait que l'on sût tout d'abord qu'on trouverait, dans la revendication de l'amnistie totale, l'opposition résolue du cabinet. On le sait maintenant, et les partisans de l'amnistie doivent préparer leur siège en conséquence. Veulent-ils faire échec au cabinet? Tant pis pour eux ; car le gouvernement a pour lui l'opinion publique.

Le *Journal des Débats* fait remarquer que le seul résultat obtenu par ceux qui réclament l'amnistie plénière sera de porter le trouble dans la composition actuelle du parti républicain. Il est surprenant que les hommes qui parlent toujours d'union et de concorde soient les premiers à compromettre des biens qui leur sont si chers. M. Clémenceau a réuni, si nous ne nous trompons, trente et quelques voix en faveur de l'amnistie plénière : est-ce pour retenir et satisfaire cette infime minorité que l'on éloignerait de la majorité quelques centaines de républicains conservateurs, et qu'on mettrait la Chambre en conflit inévitable avec le Sénat? Singulier moyen de cimenter l'union des républicains!

Du reste, la campagne de l'amnistie se développe suivant un plan habilement et audacieusement conçu.

Les obsèques d'un amnistié, le citoyen Gras, ont fourni aux agitateurs l'occasion d'une manifestation. Ils l'ont saisie avec empressement.

Les discours prononcés autour du cercueil sont caractéristiques. Ils tracent en termes énergiques la voie qu'il faut suivre pour contraindre le gouvernement et les Chambres à obéir à la volonté de messieurs les radicaux.

« Relève-toi, a dit un des orateurs en évoquant le fantôme du mort, drape-toi dans ton linceul, tends le bras vers cet édifice où tu lis : *Chambre des députés*, et, ô dérision ! *Liberté, Egalité, Fraternité* ; adjure, comme ceux qui rentreront bientôt dans cet édifice de la Nation, de nous rendre tous nos frères ! »

« Nous formons, a dit un autre manifestant, une fraction du peuple souverain, et, ce que nous voulons sera la loi de demain. »

Un troisième, accusant en termes violents la majorité de la Chambre et faisant retomber sur elle la responsabilité du refus de l'amnistie plénière, a ajouté : « Cette situation ne se repré-

sentera plus et nous n'aurons plus à redouter, à l'avenir, le danger — aussi grand peut-être que celui du 16 mai — d'une réélection des 363. A besoin nouveau il faut des hommes nouveaux ! »

Et un quatrième exhortant les républicains socialistes à poursuivre l'œuvre commencée, c'est-à-dire à combattre l'œuvre de la bourgeoisie pour reprendre les droits sacrés du peuple, s'est écrié : « Il est bon de faire des discours, mais il faut surtout agir : aux paroles il faut joindre les actes ! »

Il y avait au cimetière plus de cinq mille personnes qui répondaient à ces paroles révolutionnaires par les cris unanimes de : « Vive la République sociale ! vive l'amnistie plénière ! »

C'est la première sommation à la représentation nationale. C'est la mise en scène de la pièce à grand spectacle qu'on prépare pour la reprise de la session.

Les meneurs, du reste, ne cachent pas leurs desseins ni leur but. Les discours dont on vient de lire quelques extraits révèlent hautement la façon dont on entend procéder.

Des manifestations populaires venant peut-être jusque sous les murs du Palais-Bourbon pour imposer l'amnistie, provoquer une crise gouvernementale, arriver à la dissolution de la Chambre et y installer une majorité radicale qui renversera l'œuvre de la bourgeoisie, voilà le programme tout entier.

Est-ce assez clair et sommes-nous assez nettement avertis, s'écrie la *Liberté*? L'incorrigible parti du désordre lève de nouveau la tête comme en 1848. C'est bien ! Nous pouvons lui prédire qu'il trouvera, comme alors, toutes les forces sociales unies pour le vaincre et le disperser. Nous n'avons pas peur de lui, et nous nous félicitons qu'il crie ainsi sur les toits ses projets de bouleversement. Tout le monde se tiendra prêt pour lui résister, et les sentinelles de l'ordre seront bonnes gardes.

Le *Gaulois* annonce en ces termes le retour à Paris du prince Napoléon :

S. A. I. Mgr le prince Napoléon, accompagné de ses deux fils, les princes Victor et Louis, est arrivé, venant d'Italie, par le train de 5 h. 50. Il s'est rendu directement de la gare de Lyon à son hôtel.

Le *Gaulois* paraît être, plus que l'*Ordre*, le moniteur officiel de la petite cour du prince Napoléon. Il est le premier journal bonapartiste qui ait écrit : S. A. I. Mgr le prince Napoléon.

D'un autre côté, la *Paix*, nouveau journal dont nous avons eu à signaler plus d'une fois les excellentes informations, contient ce qui suit :

Le prince Jérôme Napoléon serait sur le point de lancer un manifeste où, renonçant à la prudence qui a été jusqu'à présent la règle de toute sa vie, il revendiquerait hautement la succession des Bonaparte et exprimerait l'intention de tenir haut et ferme le drapeau de la race !

En réponse à cette nouvelle, l'*Agence Havas* a publié un démenti, d'après lequel le prince Napoléon s'abstiendrait.

Qui a raison, de la *Paix* ou de l'*Agence Havas* ?

Nous voudrions bien, pour notre compte, que l'héritier de la couronne impériale, si conspiré et si vilipendé par les anciens bonapartistes, prit la parole. Ce serait curieux et amusant.

Annoncerait-il que le Vendredi-Saint serait,

sous son règne, un jour de grande réjouissance, et que tous ses fidèles devraient le célébrer avec accompagnement de bouillons, cervelas et saucissons dynastiques? Déclarerait-il que le but religieux à poursuivre c'est d'abord l'incarcération du Pape actuel Léon XIII, à l'imitation de Napoléon I^{er} incarcérant le Pape Pie VII, et ensuite la suppression de ce que, la politique Napoléon III a laissé à la papauté dans Rome, (le Vatican et un jardin)?

Ferait-il, au contraire, la confession de ses fautes, en jurant (car on jure toujours dans cette famille) qu'il est un parfait chrétien ?

Aurait-il la franchise de dire que, soumise aux traditions de l'Empire, sa politique aboutirait à une quatrième invasion, et que de nouveaux français deviendraient sujets allemands, comme nos concitoyens de Landau et de Sarrelouis en 1815, ceux de l'Alsace et de la Lorraine en 1870-1871 ?

Le verrait-on, au contraire, plein d'une noble ardeur, annoncer qu'il tirera vengeance de la Prusse, et qu'il étalera aux yeux du monde, au milieu de guerres incessantes, ce courage particulier dont les plaines d'Ikerman ont gardé le souvenir ?

Promettrait-il de gérer les finances publiques comme son cousin, qui prit la France avec 12 milliards de dettes et qui l'a laissée avec 25 milliards ?

Choisirait-il pour ministre des cultes son intéressant ami le père Hyacinthe, et s'entourerait-il, comme le chef de sa race, d'un cortège de nouveaux Jacobins convertis ?

Aurait-il trente millions de liste civile ou vingt seulement, avec adjonction de quelques autres millions pour la famille ?

Allons, prince, décidez-vous à parler. Mais, par exemple, ne vous attendez pas à trouver comme autrefois, dans le Lot, des oreilles complaisantes ! La lumière s'est faite au milieu de nous : nos campagnes ont trop appris pour se laisser entraîner dans votre petit bataillon d'officiers sans soldats. Tout leur bonapartisme aujourd'hui consiste à garder le souvenir touchant du jeune et malheureux prince qui est mort glorieusement chez les zouaves, et qui, peut-être, a voulu mourir. Elles n'ont rien pour vous et pour les vôtres.

Tout ce qui a le cœur droit dans l'ancien parti bonapartiste va honnêtement soit à la République conservatrice, soit à la Monarchie constitutionnelle, qui sont les seules formes acceptables et possibles d'un gouvernement d'ordre, de paix et de liberté.

On annonce que le prince de Bismarck va partir pour Varzin, où il compte passer un congé de longue durée. On considère ce départ comme devant mettre un terme aux bruits d'après lesquels une entrevue devait avoir lieu entre le chancelier de l'empire allemand et le prince Gortchakof. On fait remarquer en outre qu'à son arrivée à la frontière d'Allemagne, le chancelier russe a pu constater que le vent ne soufflait plus, pour lui du même côté. « Notre gouvernement écrit-on à la *Gazette de Cologne*, lui témoignait auparavant les plus grandes attentions ; on lui préparait un wagon salon, on commandait des dîners aux gares, etc. Cette fois, au contraire, il lui faut voyager comme un sim-

ple mortel. »

Il est évident que la chancellerie prussienne encouragée par tous ses succès parlementaires et diplomatiques, songe moins que jamais à se départir de l'attitude quasi hostile qu'elle a adoptée vis-à-vis du chancelier russe.

Nous recevons enfin une statistique à peu près définitive des élections qui ont eu lieu en Prusse. Voici de quelle façon on divise les divers groupes qui constitueront le landtag actuel avec les chiffres comparatifs du landtag précédent.

Partis :	1877	1879
Conservateurs.	37	113
Conservateurs-libéraux.	30	54
Libéraux-nationaux.	185	112
Progressistes.	76	38
Contre.	85	90
Polonais.	15	19
Particularistes.	2	2
Démocrates.	0	2
N'appartenant à aucun groupe déterminé.	3	3
Total.	433	433

Les libéraux-nationaux ont donc perdu 73 voix et les progressistes 38, soit 111 voix, lesquelles ont été gagnées : 24 par les conservateurs-libéraux, 76 par les conservateurs, 5 par le centre et 4 par les polonais.

Les journaux libéraux de Berlin reconnaissent eux-même la défaite qui leur est infligée. La *Gazette de Voss*, par exemple, constate que les élections sont très défavorables au parti libéral, que les libéraux vont perdre environ 80 sièges et que la majorité est assurée aux conservateurs et aux ultramontains, si le centre s'unit aux conservateurs.

Le gouvernement, ajoute la *Gazette de Voss*, va donc être forcé de se conformer davantage aux désirs du centre. Nous avons par conséquent devant nous un triste avenir. Les partis libéraux doivent désormais se borner à rester sur la défensive et à résister à la réaction, quand cela sera possible.

Le gouvernement de Berlin a donc remporté une victoire qui ne lui est pas même contestée.

INFORMATIONS

LA CANDIDATURE DE L'AMNISTIE HUMBERT

La première réunion organisée par le comité qui soutient la candidature Humbert dans le quartier de Javel a eu lieu mercredi soir.

La réunion comprenait environ 300 personnes. La séance a été ouverte à 9 heures.

Le président annonce que les trois candidats avaient été convoqués. Les candidats Depasse et Dô n'ont pas répondu. Le citoyen Humbert seul est présent. Le citoyen Alphonse Humbert a la parole (Sensation).

Citoyens, dit-il, vous avez ouvert la bataille par le cri de : *Vive l'amnistie plénière !* C'est bien. Je vous félicite d'avoir posé la question en des termes qui, au premier tour de scrutin vous ont valu un grand succès.

Nous avons des frères qui souffrent là-bas, à Nouméa, ne l'oubliez pas ! (Oui, oui ! oui !) Il faut les rendre à la patrie qu'ils ont tant aimée,

à la République qu'ils ont vaillamment défendue.
« L'amnistie avait autrefois un adversaire dans le citoyen Gambetta.

Une voix. — Vive Gambetta ! (On rit).
Le citoyen Humbert. Je ne puis m'associer à ce cri (Bravos), car le citoyen Gambetta s'est toujours prononcé contre l'amnistie plénière. Dans tous les cas, quelqu'opinion qu'on ait du citoyen Gambetta, nous avons obtenu ce résultat que la République française, journal du citoyen Gambetta, est aujourd'hui acquise à l'amnistie.

Le résultat de dimanche dernier est donc considérable. Il faut entretenir la propagande et sans relâche. Votre vote, dimanche, sera la meilleure, la plus utile des propagandes. (Applaudissements).

La question de l'amnistie sera posée prochainement à la Chambre. Comment sera-t-elle résolue ? Nous ne le savons pas. Il importe que le peuple de Paris se prononce, que l'électeur devance le vote de l'élu. Ma candidature n'a rien de personnel. Je ne pensais pas rentrer sitôt dans la lutte. Après huit ans d'exil, huit ans de souffrances, huit ans de baigne, je ne me croyais pas la force de venir si vite reprendre ma place dans les rangs des défenseurs de la vraie république (bravos) ; mais, en présence de votre insistance, je n'ai pas cru devoir refuser.

» En votant pour moi, citoyens, vous voterez pour l'amnistie totale. (Vifs applaudissements) ».

L'orateur attaque ensuite assez vivement, ses concurrents compétiteurs, les citoyens Dô et Depasse, et termine ainsi : Je vous ai dit dans ma lettre que nous avions charge de vies humaines. Je n'ai pas assombri le tableau. Ceux qui sont là-bas suivent, d'un œil anxieux et d'un cœur inquiet, ce qui se passe ici. Votre vote sera pour eux, sinon le salut, du moins l'espoir. Le conseil des ministres saisi dernièrement de la question s'est prononcé contre l'amnistie. Votre vote lui forcera la main. Si vous votez pour le citoyen Depasse, vous le ferez persister dans son attitude, vous renouvellerez et vous augmenterez le résultat fâcheux produit par l'insuccès de Blanqui à Bordeaux. Un échec serait aussi une condamnation terrible contre ceux que nous voulons sauver, car le gouvernement dirait : du moment qu'un quartier aussi républicain que celui de Javel se prononce contre l'amnistie, nous, gouvernement, nous pourrions nous prononcer contre également. Je vous demande, citoyens, dit en terminant le candidat, au nom de ceux qui sont là-bas, au nom de ceux qui furent mes compagnons de combat d'abord, mes compagnons de captivité ensuite, de voter tous dimanche prochain pour l'amnistie pleine et entière !

Après plusieurs discours absolument favorables à la candidature de M. Humbert, le président met aux voix les trois candidatures. Celles des citoyens Dô et Depasse ne réunissent qu'une voix. La candidature du citoyen Alph. Humbert est adoptée à l'unanimité.

Afghanistan.

Le général Roberts a télégraphié, le 6 au soir, de Charasaïb :

Des reconnaissances ont été faites, ce matin, sur toutes les routes du côté de Caboul. Ces reconnaissances se sont repliées, en présence des forces considérables ennemies qui s'avancent de Caboul à leur rencontre.

Peu d'instants après, les routes se sont couvertes de troupes et d'un grand nombre d'habitants de Caboul, tandis que des bandes de Ghilzais se montraient au sommet des montagnes et menaçaient le camp.

D'autres rapports, reçus en même temps, constataient que la route de Zahidabad, par laquelle le colonel Macpherson s'avancait avec un grand convoi de vivres et de munitions, était menacée. Le colonel Macpherson fut alors prévenu, après avoir reçu des renforts, qu'il était absolument nécessaire de s'emparer avant le soir des hauteurs situées en amont.

Le colonel Backer, chargé de cette tâche difficile, s'en acquitta admirablement. Il envoya sur la droite le major Withe qui, après une résistance acharnée, réussit à chasser l'ennemi des principales hauteurs et s'empara plus tard de douze canons.

Dans cette affaire, les Anglais ont eu 4 hommes tués et 9 blessés.

Le colonel Backer attaqua la gauche de l'ennemi et se trouva bientôt chaudement engagé, mais ses troupes s'emparèrent vaillamment des hauteurs. De ce côté, les Anglais ont eu 70 tués et blessés, et parmi ces derniers le capitaine Young, le lieutenant Fergusson et le docteur Duncan.

Les pertes de l'ennemi sont encore inconnues ; toutefois, elles sont considérables. L'ennemi s'est enfoncé en grand désordre, laissant deux drapeaux sur le champ de bataille.

Le général Roberts ajoute : Nous avons de forts détachements dans toutes les directions, chargés de nous éclairer, car un grand nombre de Ghilzais sont toujours dans le voisinage ; mais j'espère pouvoir marcher demain, de façon à arriver à une petite distance de Caboul.

Les chefs de Chardeh et des environs de Caboul m'ont demandé la permission de me présenter leurs hommages. D'autres suivront probablement cet exemple ; dans tous les cas, je suis certain que le pays se calmera maintenant que le peuple voit que toute opposition est inutile. Il existe en ce moment une grande agitation dans la ville et dans tout le pays en général.

Le grand-duc Constantin de Russie a glissé hier dans un escalier des magasins du Louvre et s'est rompu le tendon du genou. Cette blessure ne présente aucune gravité, mais un repos de quelques jours sera nécessaire au malade.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

L'appel des jeunes soldats de la classe de 1879 aura lieu, selon toute probabilité, de la façon suivante : La première portion du contingent de l'armée de terre sera mise en route par moitié les 3 et 7 novembre. La seconde portion de ce contingent partira le 15 du même mois. Les recrues formant le contingent de l'infanterie et de l'artillerie de marine partiront le 20. Les engagés conditionnels d'un an, du dernier appel, qui ont été mis en route le 8 novembre 1878 et qui se trouvent actuellement sous les drapeaux, devront être renvoyés dans leurs foyers le 7 du mois prochain, s'ils ont satisfait aux conditions de l'examen d'aptitude, imposées par l'article 56 de la loi du 27 juillet 1872.

M. le ministre de l'instruction publique prépare une circulaire relative à la réforme dans l'enseignement secondaire. Il s'agit, d'après le Temps, principalement de réglementer sur de nouvelles bases la durée de certains exercices des lycées. Cette réforme sera le complément de celle prescrite pendant les vacances par une circulaire dont on se souvient et qui avait trait aux compositions de prix dans les lycées. La publication de cette nouvelle circulaire est retardée de quelques jours, par une indisposition de M. Zévort, directeur de l'enseignement secondaire, avec qui M. Jules Ferry prépare ces diverses réformes. Mais ce retard n'empêchera pas la réforme d'être opérée à temps et d'être mise en vigueur au début de la nouvelle période qui s'ouvre en ce moment.

Le ministre de l'instruction publique s'occupe en ce moment de l'allocation des bourses de l'Etat dans les lycées. Pour se rendre compte de l'étendue et de la difficulté de ce travail, nous signalerons ce fait qu'il y a en ce moment douze mille demandes pour 200 places.

Nous avons déjà signalé l'initiative prise par M. Cochery, ministre des postes et télégraphes, au sujet de la conclusion de conventions télégraphiques avec diverses puissances étrangères. Voici quelques renseignements complémentaires au sujet des nouveaux tarifs qui sont appelés à être mis en vigueur dans nos rapports télégraphiques internationaux. La conférence internationale de Londres a substitué au système de la taxation par dépêche de vingt mots, celui du tarif par mot avec une surtaxe égale à cinq mots pour tout télégramme, quelle que soit sa longueur. En même temps, elle a adressé, conformément aux nouvelles bases de décompte adoptées, les tableaux des taxes à percevoir entre les Etats contractants. Ces tableaux de taxes sont obligatoires pour les pays dont les relations réciproques n'étaient pas déjà soumises à un régime exceptionnel en vertu de conventions spéciales. Quant aux autres Etats, la faculté leur

a été laissée de modifier les nouveaux tarifs par des arrangements particuliers. Or, comme, d'après ces tarifs, une dépêche de 20 mots expédiée de France pour certains pays tels que l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et la Suisse aurait coûté plus cher qu'actuellement, le gouvernement français s'est empressé de profiter de la latitude qui lui était réservée en vue d'assurer au public, dans les limites du possible, le bénéfice de réduction de taxes. Une convention a été déjà signée avec l'Angleterre pour l'adoption du prix de 25 centimes par mot sans aucune surtaxe additionnelle. On est tombé d'accord avec l'Italie sur le même taux de 25 centimes également sans surtaxe d'aucune espèce ; il est convenu aussi que ce taux sera rédoité ultérieurement à 20 centimes. La taxe de 25 centimes vient également d'être adoptée pour la correspondance franco espagnole. Enfin, des démarches se poursuivent en vue d'arriver à l'abaissement du prix du mot à 15 centimes pour la Belgique et la Suisse.

En raison des besoins des divers services publics qui recrutent leur personnel à l'École polytechnique, le ministre de la guerre a décidé que la limite d'âge fixée pour le concours d'admission à ladite école sera prorogée d'une année, en 1880, pour tous les candidats qui ont atteint cette limite en 1879.

Les candidats qui profiteront du bénéfice de cette prorogation ne pourront être classés, à leur sortie de l'école, que dans les services militaires.

Une tentative de vol a été commise dans la nuit de mercredi à jeudi, au moulin de la fontaine des Chartreux. Un volet extérieur a été brisé et le voleur a pénétré dans le bureau du moulin, espérant y faire ample provision. Mais la caisse était vide. Il est donc reparti comme il était venu.

La police fait de minutieuses recherches pour découvrir le malfaiteur.

Dimanche, 5 octobre, un soldat du 83^e de ligne, nommé Nistour (Jean), originaire du Lot, s'est pendu à Albi, dans la prison de la caserne de la Visitation, à l'aide de sa cravate.

On annonce qu'un cyclone va traverser l'Europe.

Baisse du baromètre à l'ouest de l'Europe du 5 au 6 de ce mois ; grandes tempêtes et violents ouragans sur l'Amérique, sur l'Océan Atlantique et sur l'Europe du 7 au 9, du 9 au 11 et du 11 au 13. Le passage de ce cyclone à travers l'Europe prendra fin le 18.

Nouvelle dépression dans l'Ouest de l'Europe, le 18.

Le bureau météorologique du New-York Herald communique la dépêche suivante :

« New-York, 6 octobre, 8 h. matin.
« Le centre d'une tempête précédée par une

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

11 Octobre 1879. (78)

Correspondance Littéraire AD. FAVRE.

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

XXVIII

LA PRISON.

Aïchouhnâ s'avança : ses yeux, habitués maintenant aux ténèbres, commençaient à distinguer vaguement le corps d'un homme étroitement garrotté, placé à quelques pas d'elle.

La sultane s'avança encore, et à l'aide d'une lame aiguë qu'elle tenait dans sa main mignonne, elle trancha rapidement tous les liens qui retenaient le captif.

Olivier de Cast poussa un soupir de soulagement.

« Libéré ! s'écria-t-il, et Victorine ?

— Tu fuiras avec elle !

— Comment as-tu fait pour tromper tous les yeux ?

— Que t'importe ! Je te sauve ! Viens ! »

Les minutes étaient précieuses. Olivier, comprenant le péril extrême de la situation, prit la main que lui tendait Aïchouhnâ et se laissa guider. Tous deux s'apprêtèrent à descendre.

Déjà ils touchaient les premières marches de l'escalier... déjà Olivier sentait l'air pur frapper son visage... déjà il entrevoyait la vague clarté de la nuit, lorsque tout à coup il lui sembla voir une ombre épaisse s'interposer entre lui et l'ouverture communiquant avec le jardin.

« Prends garde ! » dit-il en repoussant brusquement Aïchouhnâ.

Il n'achevait pas, qu'une clarté rougeâtre illuminait l'intérieur du bâtiment. Aïchouhnâ poussa un cri sourd et recula vivement, Olivier rugit comme un lion blessé...

Cinq Druses venaient de surgir, tenant d'une main des torches enflammées, de l'autre des yatagans nus. Malhoun-Khatoun était au milieu des Druses.

« Misérable femme ! dit le cheik d'une voix rauque, tu as voulu me trahir !... tu vas mourir ! Tu as protégé un *giaour*, tu t'es fait voir à lui visage découvert, qu'Allah te maudisse !

— Grâce ! murmura Aïchouhnâ.

— Qu'elle meure ! » ordonna le Druse.

Deux hommes se précipitèrent ; mais, plus rapide que la pensée, Olivier fut entre eux et la victime désignée. D'une main étrenant un Druse à la gorge, il le renversa par une secousse violente, et, de l'autre, il lui arracha le yatagan qu'il brandissait.

Un cercle de feu jaillit soudain, et le second Druse tomba le crâne fracassé.

« A moi ! » cria Malhoun-Khatoun d'une voix forte.

Les Druses avaient reculé devant cette attaque imprévue, et ils se tenaient sur le seuil du jardin. Aïchouhnâ, à demi évanouie, était étendue sur les marches de l'escalier. M. de Cast, terrible comme le dieu de la vengeance, c'était rué sur ses ennemis.

Alors un combat effrayant s'engagea dans le vestibule même de la prison. En ce moment le *kham-sin* redoubla de violence, et des tourbillons de poussière s'élevèrent dans le jardin emportant tout sur leur passage avec des mugissements épouvantables.

Des Turcs étaient accourus à l'appel du cheik druse. Vingt hommes étaient là, menaçant un seul chrétien. Sauver sa vie, Olivier ne l'espérait pas. Il avait la certitude de trouver la mort dans l'inégalité de la lutte, et il combattait avec cette énergie sublime du désespoir qui déçoit les forces et fait accomplir des miracles.

Placé dans le vestibule étroit de la prison, deux hommes pouvaient l'attaquer seuls à la fois. Le nombre des assaillants, croissant à chaque minute, n'augmentait donc pas précisément l'imminence du péril ; mais comme à chaque Druse tué un autre succédait, il était impossible que le chrétien pût trouver dans sa nature humaine des ressorts assez puissants pour triompher.

Quatre Druses gisaient agonisants aux pieds d'Olivier ; mais, les assassins se succédaient sans relâche. Déjà la respiration ne sortait plus que sifflante de la gorge aride du chrétien ; sa main engourdie devenait plus pesante ; il ne paraît plus que diffi-

lement les coups qui lui étaient incessamment portés, et le sang, rougissant ses vêtements, indiquait que les lames druses avaient déjà troué les chairs.

Le bruit de la lutte avait réveillé tout le sérail, mis en émoi tout le harem. Des femmes demi nues, surprises dans le sommeil, parcouraient les jardins en poussant des cris de terreur. L'annonce de l'arrivée des Français avait troublé depuis quelques jours toutes les têtes musulmanes, et les esclaves de Malhoun-Khatoun, en entendant les cris d'un combat, se croyaient déjà aux mains des *giaours*.

Parmi ces femmes, cependant, deux s'élançèrent, poussées par un même sentiment, vers le chrétien qui ne lutait plus que d'une main défaillante : ces deux femmes étaient Victorine et Noémie. Toutes deux avaient reconnu Olivier, dont le visage était éclairé par la lueur des torches que brandissaient les Druses. Toutes deux avaient bondi en poussant un même cri.

En ce moment Olivier, entraîné malgré lui, s'était avancé sur le seuil du jardin. L'espace étant plus vaste, quatre Druses se ruèrent sur lui, quatre yatagans brillèrent au-dessus de sa tête. Trois cris partant à la fois déchirèrent les airs.

Aïchouhnâ, Noémie, Victorine s'étaient élancées. Un Druse tomba la poitrine traversée ; mais Olivier, en évitant un coup furieux, trébucha, glissa et roula sur le sol. Noémie et Aïchouhnâ se jetèrent sur lui pour le défendre.

(A suivre.)

depression, arrivera sur les côtes de la Bretagne et de la No. mandie, entre les 7 et 9. Forêts pluvieuses et bourrasques du Sud, inclinant au Nord-Ouest. Température élevée.

Au tirage trimestriel des obligations de l'emprunt de 1877, du Crédit foncier, le numéro 168,826 a gagné 100,000 fr.; le numéro 98,467 a gagné 50,000 fr.; les numéros 47,037 et 587,177 gagnent chacun 10,000 fr.

Au premier tirage des obligations communales de 1879, le numéro 897,146 gagne 100,000 fr.; le numéro 800,703 gagne 25,000 fr.; les numéros 965,021, 870,533, 77,159, 315,311, 984,846, 870,445 gagnent chacun 5,000 fr.

Nous lisons dans le Journal de Lot-et-Garonne : On a commencé à vendanger dans quelques vignobles de Lot-et-Garonne; mais les vendanges ne seront générales, dans le département, que la semaine prochaine.

On lit dans le Courrier de la Gironde :

Le temps est splendide : depuis une semaine la vigne semble tressaillir sous les rayons du soleil; le ciel est pur, l'atmosphère chaude, et à souhait pour le développement des grappes dont la sécheresse avait paralysée la maturité. Si cette température continue, (on a craint, un instant que le vent du sud ne vint tout déranger), on pourra très prochainement commencer les vendanges. La récolte dans les vignobles que l'oïdium et le phylloxéra n'ont pas décimés, promet d'être assez bonne. Quant à la qualité, on ne la connaîtra que plus tard.

On lit dans les Nouvelles de Toulouse :

Une grande agitation règne en ce moment dans une partie considérable de l'arrondissement de Lavaur. Plusieurs communes, notamment Briatexte, sont le théâtre de scènes de violence et de rébellion à l'occasion du traitement fait aux vignes phylloxérées.

Déjà, au milieu d'août, les travailleurs avaient été chassés par la population du premier canton de Briatexte. Les autorités de l'arrondissement et l'inspecteur d'agriculture, M. Catta, se transportèrent alors à Saint-Gauzens, commune voisine, en se faisant accompagner de plusieurs brigades de gendarmerie, de nombreux gardes-champêtres et gardes-pêche et d'un certain nombre de maires. Au milieu d'une grande affluence des populations voisines, on installa un chentier qui ne fut plus troublé dans ses travaux.

Mais, le 18 de ce mois, les ouvriers officiels, s'étant de nouveau transportés à Briatexte, furent violemment expulsés après une scène des plus tumultueuses. On alla même, dit-on, pour arrêter les travaux, jusqu'à défoncer les tonneaux de fonte qui contenaient le sulfure de carbone.

Plusieurs brigades sont derechef venues à Briatexte, où une grande fermentation règne encore. Nos correspondants ne nous disent pas s'il y a eu des arrestations opérées.

Force restera, sans doute, à la loi, et cette rébellion est vraiment déplorable.

Plus loin, le correspondant des Nouvelles ajoute :

Les plus surexcités sont les ouvriers ou petits propriétaires de Graulhet et de Briatexte qui ne sont pas phylloxérés, mais s'imaginent que l'on va pénétrer de force dans leur vigne, et de leurs économies, et y faire de désastreuses expériences. Comme toute émotion populaire, celle-ci dépasse le but et attribue aux directeurs des travaux, et par suite à l'autorité, des intentions mauvaises qui ne sont pas admissibles.

Toulouse, 25 septembre.

Pendant la nuit de mardi à mercredi, un véritable combat a eu lieu dans les environs de Montaudran (banlieue de Toulouse).

Plusieurs surveillants de la régie étaient sur la piste de contrebandiers qu'ils rencontrèrent bientôt et voulurent arrêter. Ceux-ci résistèrent; des coups de revolver furent tirés sur les employés et une véritable mêlée s'engagea entre

les adversaires.

Les employés étaient malheureusement inférieurs en nombre; aussi, malgré leur courage et l'énergie qu'ils ont déployée dans cette circonstance, n'ont-ils pu se rendre maîtres des contrebandiers, qui les ont littéralement assommés à coups de bâton. Un des employés a reçu une balle dans l'épaule; les contusions reçues par les autres sont heureusement sans gravité.

Hier matin, une brigade de gendarmerie, sous la direction d'un officier, s'est rendue sur les lieux pour aider la police et la régie à arrêter les coupables.

(Journal de Toulouse.)

Si vous avez du gibier à plumes avancé, il ne faudrait pas vous en désespérer. Il est un moyen de le rendre aussi frais que le jour où il est tombé sous le plomb du chasseur.

Vous le plumez et le jetez dans l'eau bouillante (il devra en être entièrement ouvert), vous faites continuer l'ébullition pendant six minutes. Ensuite vous retirez votre pièce et vous la laissez sécher quelque peu sur un plat pendant trois minutes.

Après ce temps, vous la mettez dans du beurre chaud, et vous achevez de la faire cuire assaisonnée comme vous l'entendez.

Les odorats les plus fins y seront complètement trompés.

JEAN DE PARIS

Théâtre de Cahors

ANNÉE 1879-1880

Direction de M. Jules MORVAND

Ouverture, le jeudi 23 octobre.

ADMINISTRATION :

- MM. Jules Morvand, directeur-administrateur, Coder, régisseur parlant au public.
- Jean Paul, régisseur secrétaire.
- Couly, 2^e régisseur.
- Louis Destérac, pianiste-accompagnateur, chef d'orchestre.
- Fumât, souffleur-bibliothécaire.
- Girard, costumier.
- Constant, chef machiniste.

TABLEAU DE LA TROUPE :

Opéra-Comique, Grande-Opéra.

- MM. Portelier, premier ténor.
- Crépy, baryton.
- Dulaurens, 2^e ténor.
- Landrin, basse-comique.
- Jean Paul, 1^{er} comique, comique marqué.
- Couly, jeune comique, fort second.
- Nicolaudy, comique grime.
- Paul, comique de genre.
- Dulaurens, jeune troisième rôle.
- Adrien Fumât, grande utilité.
- Georget, rôles de convenances.
- Mmes Mathilde Colomb, 1^{er} rôle, grande coquette.
- Manin, 1^{re} ingénuité, des jeunes 1^{er} rôles.
- Eudoxie Julien, des jeunes premières, des jeunes 1^{er} rôles.
- Nelly, duègne, mère noble, soubrette marquée.
- Blanche Delby, coquette.
- Dulaurens, première soubrette.
- Portelier, première amoureuse, ingénuité.
- Crépy, amoureuse, 2^e soubrette.
- Landrin, 2^e soubrette, rôles de genre.
- Coder, rôles de convenance.

Prix des places : Fautouils d'orchestre, loges de face et d'avant-scène, 3 fr.; baignoires, 2 fr. 50; premières et loges de premières, 2 fr.; parterre, 1 fr. 75; parterre, 1 fr.; secondes, 60 centimes.

Prix des places militaires : Fautouils d'orchestre, 2 fr. 50; loges de face et d'avant-scène, 2 fr. 50; baignoires, 2 fr.; premières et loges de premières, 1 fr. 75; parterre, 1 fr. 50; parterre, 75 centimes; secondes, 50 centimes.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT AU MOIS :

(8 représentations).

Loges de face, d'avant-scène et fautouils d'orchestre, 20 fr.; baignoires, 16 fr.; premières et parterre, 16 fr.

ABONNEMENTS MILITAIRES :

Loges de face, d'avant-scène et fautouils, 16 fr.; baignoires, 12 fr.; premières et parterre, 10 fr.

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le tableau de ma nouvelle troupe. Appelé pour la troisième fois à diriger le théâtre de Cahors, je n'ai rien négligé

pour me montrer digne de votre confiance. Persuadé de votre bienveillant concours, je n'ai reculé devant aucun sacrifice...; il ne m'appartient pas de faire l'éloge de mes artistes; je me bornerai à constater que tous sortent de grands centres. J'espère qu'ils sauront gagner vos suffrages et que cette campagne, comme les précédentes, sera couronnée de succès.

Votre dévoué serviteur,
J. MORVAND.

CALENDRIER DU LOT. — Octobre.

DATE	JOUR	SAINTS	FOIRES.
12	Diman.	se Spérie.	
13	Lundi.	s Edouard.	Castelnau, Touzac, Albas, Labastide-Murat.
14	Mardi.	s Calixte.	
15	Mercr.	se Térése.	Figeac.
16	Jeudi.	s Ambroise.	Prayssac.
17	Vend.	s Havoie.	Montcabrier, Vayrac, Vigan.
18	Samedi	s Luc évang.	Montcuq, St-Caprais, Vaylats, Thémînes.

Lunaisons du mois de octobre.

- ☾ D. Q. le 8, à 1 h. 53 du soir.
- ☉ N. L. le 15, à 3 h. 18 du soir.
- ☽ P. Q. le 22, à 6 h. 27 du matin.
- ☾ P. L. le 30, à 2 h. 49 du matin.

Les jours diminuent de 1 h. 47 m.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 4 au 11 septembre

Naissances.

- Cavalier, Marie, rue des Augustins.
- Labrut, Désirée Caserne d'Infanterie.
- Icard, Albert, Boulevard-Sud.
- Bernet, Céline, rue Darnis.
- Ilbert, Jean, à Cabessut.
- Couzinet, Noémie, rue du Château.

Mariages.

- Bru, Pierre, et Rames Marie.

Décès.

- Larnaudie, Catherine, 82 ans, Boulevard-Sud.
- Cassan, Anna, 24 ans, Chartreuse.
- Sagnes, Marie, 80 ans, (hospice).
- Castagné, Louis, 80 ans, (hospice).
- Marlas Pierre, 65 ans, rue Henri IV.
- Berthoumiex, Elienne, 77 ans, à Péchagal.
- Girma, Louis, 61 ans, à Lamarchande.
- Poutonnier, Louis, 75 ans, (hospice).
- Lonzou, Marie, 73 ans, au Payrat.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'Agence Havas nous communique la note suivante :

Plusieurs journaux ont répandu le bruit de divisions qui se seraient produites dans le conseil des ministres, à propos de certaines tentatives ayant pour but de revenir sur la question de l'amnistie plénière. Nous sommes autorisés à déclarer que ces bruits sont absolument faux. Non seulement la résolution de s'opposer à toute mesure de ce genre a été prise à l'unanimité, mais il ne s'est produit dans la discussion, aucune divergence d'opinion à cet égard.

Les journaux de Berlin commencent à s'occuper des derniers incidents relatifs aux revendications nouvelles, formulées en France en faveur d'une amnistie plénière. Le Tageblatt de Berlin à propos d'un article, rédigé en ce sens par la République française, s'exprime de la manière suivante :

« Les événements qui se produisent en France, dans le domaine de la politique intérieure ont pour nous un très grand intérêt, car la retraite du cabinet Waddington rendrait certainement plus prochaine une politique menaçante pour nous, une politique de revanche. »

Depuis mercredi, aucun des services de la Chambre des députés ne sont maintenus à Versailles. Déjà le bureau de la poste et celui du télégraphe ont été fermés, et la questure transférée au Palais-Bourbon. Tout le personnel sera rentré à Paris avant le 3 novembre. D'autre part à cette date, l'hôtel de la présidence de Versailles sera rendu au département de Seine-et-Oise. Quant au Sénat, tous les services sont jusqu'ici maintenus à Versailles et continueront à y séjourner jusqu'aux derniers jours des vacances parlementaires.

L'association dite des *légitimistes d'action*, a vécu. Mgr le comte de Chambord vient de la dissoudre par une *décision souveraine*; ce sont les termes mêmes dont se sert la lettre adressée conformément à ses instructions, à M. le marquis de Carbonel d'Hierville, fondateur et chef de l'association :

Paris, 22 septembre 1879

Monsieur le Marquis,

Je viens imposer à votre fidélité et à votre dévouement un pénible sacrifice. M. le comte de Chambord vous demande d'arrêter le recrutement et les actes de votre organisation jusqu'à ce qu'il donne lui-même aux royalistes le signal de l'action. Voyant les choses de très haut, le Roi estime que votre entreprise, si généreuse et si utile qu'elle puisse être, amènerait au sein du parti, tel qu'il l'a officiellement constitué, un trouble qu'il doit conjurer à tout prix.

Je vous connais assez pour être certain que vous vous inclinerez devant cette décision souveraine, et je ne doute pas que l'avenir ne vous ménage l'occasion de vous dédommager.

Veillez agréer, monsieur le marquis, l'expression de mes sentiments très distingués.

LA VIEUVILLE.

Bourse de Paris

Cours du 11 Octobre.

- Rente 3 p. % 83.25
- 3 p. % amortissable 85.35
- 4 1/2 p. % 112.50
- 5 p. % 118.20

UN REMÈDE A BON MARCHÉ

Chacun sait combien, d'ordinaire, les rhumes, bronchites et autres affections de ce genre, sont tenaces, longs à guérir, et ce qu'il faut employer de tisanes, sirops et autres médicaments pour y arriver. De plus, personne, personne n'ignore qu'un rhume négligé finit souvent par dégénérer en bronchite quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire.

De nombreuses expériences viennent de prouver que le goudron de Norwège, bien pur et convenablement préparé, a une efficacité que l'on pourrait presque dire merveilleuse pour guérir rapidement les maladies en questions. Le Goudron ne peut pas se prendre tel quel, à cause son goût désagréable et de sa nature visqueuse. Un pharmacien de Paris, M. Guyot, a imaginé de les renfermer dans des petites capsules rondes en gélatine, de la grosseur d'une pilule ordinaire. Rien de plus facile à avaler; la capsule se dissout et le goudron agit rapidement.

Deux ou trois capsules de Goudron de Guyot, prises au moment des repas amènent un soulagement rapide et suffisent le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer et à guérir la phthisie déjà bien déclarée: dans ce cas le goudron arrête la décomposition des tubercules, et, la nature aidant, la guérison est souvent plus rapide qu'on n'aurait osé l'espérer.

On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet chaque flacon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes de sirops.

Pour être bien certain d'avoir les véritables capsules de Goudron de Guyot, exiger sur l'étiquette du flacon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs. Ces capsules du reste, se trouvent dans la plupart des pharmacies.

Récompenses à plusieurs expositions

DEMANDEZ PARTOUT

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE

QUI A OBTENU UNE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de 1878. Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le SIROP DE PIN, dont elle renferme les principes actifs.

Fourgeaud et Lacoste, inventeurs et fabricants à Périgueux.

Dépôts dans les principaux établissements.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant réconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os : elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions, dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausée et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), darts, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice

et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Darts M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des darts par l'usage de la Revalescière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipations, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdiété de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Sborland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en mé-

decines. En boîte 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalescière chocolatée, rend l'appétit bonne digestif et sommeil rafraîchissant aux plus éternés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

Cahors, Vinel, pharmacien,

et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^e, limited, 26 place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Libret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le *Libret de Famille* à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

LE GAULOIS

Directeur : M. Arthur MEYER

Par suite d'une convention spéciale avec la Société de l'Assurance financière

DONNE

En prime à tout abonné de six mois Un Titre dont le remboursement à

100 FRANCS

est assuré par un Dépôt de Rentes Françaises.

AVIS.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés Le propriétaire-gérant, A. Layton.

POUR PARAÎTRE EN DÉCEMBRE

LE

CALENDRIER DU LOT

Édition 1880

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.		Pages.	
Académie de Toulouse.....	92	Louveterie.....	92
Adresses des principaux négociants, com- merçants, etc.....	139	Lycée de Cahors.....	92
Archevêchés et évêchés de France.....	34	Maires de Cahors.....	94
Articles principaux du Calendrier.....	2	Maires de l'arrondissement de Cahors.....	60
Assistance publique.....	66	Maires de l'arrondissement de Figeac.....	62
Association phylloxérique.....	67	Maires de l'arrondissement de Gourdon.....	64
Bureaux d'assistance judiciaire.....	110	Ministères.....	33
Bureaux de la Préfecture.....	85	Musee.....	60
Calendrier grégorien.....	6	Marche des trains de Cahors à Libos.....	77
Calendrier républicain (Concordance du).....	50	Navigation du Lot.....	72
Chemins de fer.....	77	Notaires de l'arrondissement de Cahors.....	108
de l'Etat.....	78	de Figeac.....	108
Chemins vicinaux.....	70	de Gourdon.....	110
College cantonal de Figeac.....	95	Payerie du département.....	86
Commissaires de Police.....	57	Percepteurs.....	87
Conseil Général.....	55	Petits Carmes.....	35
Conseil d'arrondissement de Cahors.....	57	Petit Séminaire de Monfaucon.....	35
de Figeac.....	58	Pompier.....	60
de Gourdon.....	58	Ponts et Chaussées.....	70
Contributions directes.....	83	Postes et Télégraphes.....	74
Cour d'Agen.....	100	Préfecture du Lot.....	55
Curés et Desservants du département.....	47	Recrutement et réserve.....	92
de l'arrondissement de Cahors.....	47	Séminaire diocésain de Cahors.....	94
de Figeac.....	52	Société des Etudes.....	67
de Gourdon.....	52	Société agricole et industrielle du Lot.....	67
Départ et arriv de courriers.....	74	Sous-Préfecture de l'arrond. de Cahors.....	57
Députés au Corps Législatif.....	55	Figeac.....	58
Dotations et Contributions indirectes.....	73	Gourdon.....	58
Republique Française.....	35	Statistique du département du Lot.....	31
Enregistrement et domaines.....	73	Tabacs.....	83
Etat militaire de la 12 ^e division.....	90	Tresor public.....	86
Evêché de Cahors.....	45	Tribunal de première instance de Cahors.....	105
Gendarmerie.....	90	Figeac.....	106
Gouvernement de l'Eglise.....	33	Gourdon.....	108
Hospices.....	61	Tribunaux de commerce du département.....	104
Instruction primaire.....	94	Voitures publiques.....	79
Instituteurs de l'arrondissement de Cahors.....	94		
Figeac.....	96		
Gourdon.....	98		
Inspecteurs de la pharmacie.....	67		
Justices de paix.....	105		
de l'arrondissement de Cahors.....	105		
Figeac.....	107		
Gourdon.....	109		

SECONDE PARTIE.
Foire du département du Lot... 118 à 128
Annonces.

Les ADRESSES des principaux négociants et industriels du département sont reçues jusqu'au 30 Octobre. — Joindre 1 fr. à la demande d'insertion.

Un exemplaire du CALENDRIER est offert gratuitement aux Souscripteurs.

Eaux minérales de Miers.

Gare de Rocamadour

HOTEL CARBOIS

à Alviagnac (Lot)

L'HOTEL CARBOIS situé dans un emplacement agréable réunit toutes les conditions de bien être propres à favoriser le traitement des Eaux.

Les étrangers qui fréquentent cet établissement y sont l'objet des attentions les plus délicates, chacun se plaît à le reconnaître.

M. Carbois, le seul de la commune d'Alviagnac actionnaire de la Fontaine minérale de Miers, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

M. Carbois prie MM. les Voyageurs qui veulent bien descendre dans son Hôtel, de demander, en arrivant à la gare de Rocamadour,

L'Omnibus de l'Hôtel CARBOIS.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Ris spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

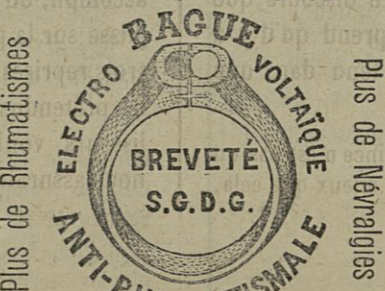
PRESSOIR A VENDANGE

SYSTEME DE J. LESCAZES, ingénieur.

S'adresser pour l'arrondissement de Cahors, à M. Durieu, rue d'Arnis, à Cahors.

Le Pressoir est exposé sur la Place d'Armes.

GUÉRISON IMMÉDIATE
des RHUMATISMES, NÉURALGIES et MAUX de TÊTE
En faisant usage continué de la



Plus de Rhumatismes Plus de Névralgies
Seule Pile électrique à la portée de tout le monde.
Vente unique à Cahors, chez M^{rs} Mandelli frères bijoutiers.

LA GAZETTE DE PARIS
Le plus grand des journaux financiers
HUITIÈME ANNÉE
Parait tous les Dimanches.

PAR AN 4 FRANCS
Semaine politique et financière —
Règles sur les questions du jour —
Renseignements détaillés sur toutes
les valeurs françaises et étrangères :
Chemins de fer, Tramways, Assurances,
Banques agricoles et de navigation,
Charbonnages, Mines, Gaz, Métaux,
Vituales, Salines, etc. — Compte rendu des
Assemblées d'actionnaires et d'obligataires —
Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par
Correspondants — Édition des Coupons et leur prix exact —
Vérification des listes de tirages —
Collection des anciens tirages —
Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

2 F^r. Première Année

Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots
PARAISANT TOUS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications
qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE
59, Rue Taubout — Paris.
LA GAZETTE DE PARIS a réuni
dans son hôtel de la rue Taubout, n° 59,
tous les services financiers utiles aux
rentiers et capitalistes.

5 MONTRE ronde, étanche, montre
plate à cylindre,
10 — Remontoir
à vis, 10 —
toirs simili-OR,
garantis 2 ans 14 fr. — Montres tout argent à
rubis gar. 3 ans, à 24 et tout OR, 48 etc. Env. p.
du tarif. S'ad. à G. Tribandeu à Besançon (Doubs)

20 MONTRE à Remontoir
à vis, 10 —
mécanique, en
très beau métal
doré ou nickelé. La même tout ARGENT 25 fr. ou
tout OR 35 fr. — Envoi Co. av. gar. de 2 ans et tarif
général. — S'ad. à G. Tribandeu à Besançon (Doubs)

ON DEMANDE

Un Professeur de Mathématiques, Arithmétique, Géométrie Algèbre.

S'adresser à M. le Directeur du Collège de Thiviers (Dordogne).

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et
Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange
après les repas, on digère toujours très-bien. Un
seul essai suffit pour s'en convaincre.
Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien

DOUCEDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCEDE, marchand tailleur.

Pharmacie Centrale de Cahors

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL

Successeur de M. Vinel, et voulant continuer les traditions de l'ancien et regretté Maître de la Pharmacie Centrale, j'ai l'honneur de prévenir le Public que je ferai tous mes efforts pour conserver et augmenter la confiance de la clientèle de la Maison. Ancien élève de M. FILHOL, professeur de chimie et Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, je viens me recommander à mes clients par la conscience que j'ai de ma profession, l'attention que je porterai dans mes préparations pharmaceutiques et le prix modéré de mes produits.

On trouvera à la Pharmacie centrale, le dépôt de toutes les spécialités françaises et étrangères l'Elixir vermifuge, le sirop et pastilles des Chantres de F. VINEL, les Thés et Chocolat variés. — Les Bandages, Bas à varice sur mesure, Ceintures, ventrières, Irrigateurs, Clysopompes, Biberons, articles d'allaitement. Bout de sein, etc., etc. Les produits chimiques pour la photographie et l'industrie.

Outre ces articles, on trouvera encore à la Pharmacie Vinel, divers produits composés par le successeur, qu'il livrera au public avec la garantie de son nom. Tels sont : le Sirop pectoral contre les rhumes récents et anciens, l'Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi-même instantanément 1 litre de vin de quinquina ; la Liqueur concentrée de gouddron préparée par un procédé mécanique tout nouveau, employée avec succès, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires ; l'injection végétale, guérison assurée des maladies secrètes après 8 ou 10 jours de soins ; diverses Eaux de toilette possédant des propriétés hygiéniques incontestables ; un Composé chimique contre les tâches de rousseur et les boutons de la figure ; l'eau chimique contre la chute des cheveux ; le liniment à la glycérine contre les gerçures et les fissures de la peau ; Eau de quinine, Eau de Cologne supérieure, Eau de Botoz, Vinaigre de toilette, etc., etc.

A VENDRE

Une Machine
A Vapeur Locomobile, d'occasion
De la force de 4 chevaux, servant à battre les blés, fonctionnant très-bien et fabriquée par un des meilleurs constructeurs.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. COURTUÉJOUL, forgeron à Souillaguet, par Gourdon.

A VENDRE

PAILLE, FOURRAGES ET AVOINES.

S'adresser à Monsieur Maurice Desprats, Négociant, à Villeneuve-sur-Lot.

PRIME A NOS LECTRICES

POUR NEUF FRANCS AU LIEU DE DOUZE

On reçoit pendant UN AN la Mode Française

Ce journal, paraissant tous les Samedis, est le plus intéressant, le mieux fait et le plus complet de tous les journaux de modes.

C'est le seul qui donne des Patrons découpés de grandeur naturelle.

Détacher ce bulletin et l'adresser, avec un mandat-poste de 9 francs, M. ORSONI, Administrateur de la Mode Française, 37, rue de Lille, à Paris.